



Ils/elles le disent :

« Avec Solidarité Paysans, je me suis senti en confiance. »

« Avant j'avais une situation financière saine, je n'aurais jamais pensé tomber dans cet engrenage. »

« Au départ, j'étais réticente à étaler mes problèmes. Mais j'ai vite compris que le soutien de l'association était décisif dans mes démarches auprès de la banque. »

« Le soutien c'est surtout moral. Ce qui a été important c'est que les bénévoles n'aient pas d'intérêt dans ma situation. »

Solidarité Paysans est une association

qui se mobilise et vous accompagne.

Contactez-nous

Solidarité Paysans Bourgogne

Jean GOBIER (Président) :
09 66 90 28 32 / jean.gobier@gmail.com
37 Montpolet - 89630 ST LEGER VAUBAN

Annick GERARD (Vice-présidente) :
03 80 26 09 85 / annick.m@dbmail.com
1 Route de Meloisey - 21190 MAVILLY-MANDELOT

Solidarité Paysans Franche-Comté

Solidarité Paysans Franche-Comté :
03 84 24 95 11 / franchecomte@solidaritepaysans.org

Solidarité Paysans APAD 25 (Doubs) :
03 81 56 41 07 / apad25@solidaritepaysans.org

Solidarité Paysans Jura :
03 84 24 95 11 / jura@solidaritepaysans.org
455 rue du Colonel de Casteljaud - 39000 LONS-LE-SAUNIER



Pour plus d'infos :

www.solidaritepaysans.org



Inquiétude pour l'avenir de votre exploitation ?

Passage difficile ?

Trésorerie tendue ? Vos fournisseurs s'impatientent ?

Soucis de santé ?

Besoin de prendre du temps pour parler, échanger ?

Association de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté

www.solidaritepaysans.org

▼
Un réseau de bénévoles et de salariés expérimentés

se met à votre disposition pour :

Vous **écouter**, vous **orienter**,
vous **soutenir** et vous **renseigner**.

▼
Être là, à vos côtés dans...

→ la confidentialité
→ **la solidarité**

→ le respect

- de vos choix
- de votre rythme
- de votre projet

▼
Solidarité Paysans, c'est...

un réseau national de défense et d'accompagnement des agriculteurs confrontés à des difficultés



▶ **1 000** bénévoles
et **80** salariés
au service des agriculteurs

▶ **3 000** familles
d'agriculteurs
accompagnées chaque année

Agir avec vous

- démarches administratives
- rencontres avec vos créanciers
- procédures judiciaires
- arrêt d'activité
- relations avec vos associés et partenaires...

Faire appel à Solidarité Paysans est une démarche personnelle. Il est toujours temps de le faire !

Nos associations sont ouvertes à tous et indépendantes. Nous n'intervenons qu'à votre demande.

▼
Si vous connaissez quelqu'un qui rencontre des difficultés, **parlez-lui de Solidarité Paysans.**